

## Procédure d'évaluation d'un dispositif de surveillance selon la méthode OASIS Flash

La procédure complète d'évaluation selon la méthode OASIS est décrite dans un document disponible dans [le Centre de ressources de la Plateforme ESA](#).

De manière alternative à la méthode complète, il a été décidé de permettre la réalisation d'évaluations moins approfondies, et donc plus rapides, dans le but de disposer d'éléments généraux sur le fonctionnement d'un dispositif de surveillance, pour permettre la proposition de recommandations générales sur l'amélioration de la surveillance et l'identification de points spécifiques qui seraient à évaluer de manière plus approfondie (par ex. par la méthode Oasis complète ou des méthodes quantitatives). Cette méthode rapide est dénommée « OASIS Flash ».

### Supports d'évaluation

Comme pour la méthode complète, les supports d'évaluation sont constitués par :

- Le questionnaire descriptif du dispositif de surveillance : ce questionnaire est renseigné par l'équipe d'évaluation sur la base de ses connaissances du fonctionnement du dispositif. La consultation rapide de certains acteurs de la surveillance peut être effectuée, mais sans procéder à l'organisation systématique d'entretiens semi-directifs avec des acteurs de la surveillance dans les zones jugées représentatives des différents contextes de la surveillance. C'est cette particularité qui fait de l'OASIS flash une méthode rapide.
- La grille de notation : les notes et les commentaires sont pré-remplis par l'équipe d'évaluation qui la soumet au groupe de notation lors de la journée de notation.
- Un compte-rendu d'évaluation : ce compte-rendu est succinct (quelques pages) et n'est pas autant détaillé que le rapport d'une évaluation complète.

### Organisation de l'évaluation

Les intervenants de l'évaluation sont répartis en trois groupes :

- L'équipe d'évaluation : comme pour la méthode complète, cette équipe est constituée d'un ou plusieurs membres internes au dispositif (appartenant au gestionnaire du dispositif) et un ou plusieurs membres externes au dispositif (possédant une expertise sur la méthode d'évaluation et sur l'épidémiologie de la maladie objet de la surveillance) qui sont en charge de l'organisation et du bon déroulement de l'évaluation. L'équipe d'évaluation est pilotée par un des membres de l'institution à laquelle est demandée l'évaluation. La taille optimale de l'équipe d'évaluation est de quatre personnes.
- L'équipe de notation : cette équipe est constituée de l'équipe d'évaluation et des principaux acteurs du dispositif de surveillance possédant une expérience pratique des différents compartiments de la surveillance pour les différents acteurs du dispositif. Il ne s'agit donc pas d'une représentation institutionnelle mais bien d'une contribution technique. La taille optimale de l'équipe de notation est de dix personnes.

- Le groupe de suivi : Le groupe de suivi de la thématique objet de la surveillance est consulté aux différentes étapes de l'évaluation et notamment pour la constitution de l'équipe de notation et à la suite de la notation, avant que le compte-rendu d'évaluation ne soit finalisé. Lorsque la maladie objet de surveillance n'a pas de groupe de suivi dans le cadre de la Plateforme ESA, un groupe *ad hoc* est constitué pour les besoins de l'évaluation, composé sur les mêmes bases qu'un groupe de suivi (représentation de toutes les parties prenantes du dispositif).

### Déroulement de l'évaluation

L'évaluation se déroule selon les étapes suivantes :

- Demande du gestionnaire du dispositif formulée à l'organisme en charge de l'évaluation qui propose la constitution de l'équipe d'évaluation ;
- Constitution de l'équipe de notation avec consultation du groupe de suivi de la thématique ;
- Lorsque la thématique ne fait pas l'objet d'un groupe de suivi dans le cadre de la Plateforme ESA, la constitution de l'équipe de notation et d'un groupe de suivi ad hoc se fait après consultation du Comité national d'épidémiosurveillance en santé animale (CNESA) de la Plateforme ESA ;
- Renseignement du questionnaire OASIS et de la grille de notation par l'équipe d'évaluation ;
- Organisation de la journée de notation pilotée et présidée par le responsable de l'équipe d'évaluation (personne externe au dispositif de surveillance) après consultation des membres de l'équipe de notation pour le choix d'une date appropriée ;
- Rédaction du compte-rendu d'évaluation par l'équipe d'évaluation ;
- Consultation du groupe de suivi sur les résultats de l'évaluation ;
- Remise du rapport au gestionnaire, responsable de son niveau de communication et du plan d'actions.